

## COMMENT DEMANDER LA PRIME AIR BOIS ?

Il suffit de remplir un dossier de demande qui sera traité par l'Alec.

## OÙ S'ADRESSER ? OÙ SE PROCURER UN DOSSIER ?

- **Le dossier est téléchargeable :**

Sur le site de l'Alec [alec-grenoble.org](http://alec-grenoble.org)

Sur le site de la métropole [lametro.fr/primeairbois](http://lametro.fr/primeairbois)

- **Pour toute demande de renseignement ou dépôt de dossier, contacter l'Alec :**

Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC)

Mail : [prime-air-bois@alec-grenoble.org](mailto:prime-air-bois@alec-grenoble.org)

Tél : 04 76 00 19 09

Accueil du public : Bâtiment ESP'ACE, 14 avenue Benoît Frachon à St-Martin-d'Hères.

## 2 EXEMPLES DE CALCUL D'AIDES\*

### EXEMPLE N°1

*M. Dufoyer, ingénieur informaticien, achète un appareil de moyenne gamme. Il ne paiera que 55% du prix total de son installation.*

- **Coût initial à l'achat : 5275 €**

M. Dufoyer achète un appareil à un prix de 3690 € (appareil + tubes...).

Ses frais d'installation lui reviennent à 1585 €, soit un coût total de 5275 €.

- • **Prime Air Bois : - 1600 €**

Au vu de ses revenus, M. Dufoyer bénéficie d'une Prime Air Bois de la Métropole d'un montant de 1600 €.

- • **Crédit d'impôt : - 770 €**

L'état lui accordera 770 euros au titre du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

- • **Coût final pour l'utilisateur : 2905 €**

Au total, M. Dufoyer déboursa 2905 € pour son nouvel équipement de chauffage propre, soit 55% du coût total.

### EXEMPLE N°2

*M. Dubois, magasinier, achète un appareil de moyenne gamme. Il ne paiera que 31% du prix total de son installation.*

- **Coût initial à l'achat : 4905 €**

M. Dubois achète un appareil à un prix de 3590 € (appareil + tubes...).

Ses frais d'installation lui reviennent à 1315 €, soit un coût total de 4905 €.

- • **Prime Air Bois : - 2000 €**

Au vu de ses revenus, M. Dubois bénéficie d'une Prime Air Bois de la Métropole d'un montant de 2000 €.

- • **Aide de l'Anah - 930 €**

L'Agence nationale de l'habitat (Anah), lui accordera 930 € d'aide au titre de son dispositif « Habiter Mieux agilité » qui soutient l'amélioration de l'habitat

- • **Crédit d'impôt : - 430 €**

L'état lui accordera 770 euros au titre du Crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE).

- • **Coût final pour l'utilisateur : 1545 €**

Au total, M. Dubois déboursa 1545 € pour son nouvel équipement de chauffage propre, soit 31% du coût total.



\*Données indicatives basées sur des prix moyens constatés dans le commerce et des aides nationales 2018